Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 12 (1973-1974)

Heft: 45

Rubrik: Mots croisés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DES FROMAGES SUISSES D'ACCORD. MAIS SELECTIONNES PAR

EMMENTAL

ZOLLIKOFEN BERNE

BUREAU DE VENTE

EMMENTAL s.p.r.l. - p.v.b.a. BRUXELLES - BRUSSEL

Rue Sainte-Mariestraat 14 TEL.: (02) 27 84 94

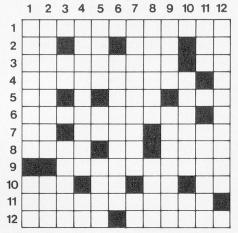
Dir.-Gérant : G. HERDIES

utilisez le meilleur regime de votre moteur avec le compte-

KRAUTLI S.A. - 2 02/65.56.56 Av. de l'Industrie 15 – 1720 GRAND-BIGARD

Mots croisés:

PROBLEME Nº 7



HORIZONTALEMENT

1) Etude plus diversifiée en Suisse qu'en Belgique — 2) N'a qun petit lit - Charpente - Lettres de Charles - Désigne de manière vague — 3) Recherchera minutieusement - Abréviation courante — 4) Savon — 5) Sur une plaque minéralogique suisse - Dans une missive - Sur une plaque minéralogique belge — 6) A de la mémoire — 7) Chiffre romain - Prénom féminin - Ville de France — 8) Imagination - Aux extrémités du droit - Fait bombance — 9) Assemblée — 10) Vieille affirmation - A la fin d'une fondue - Participe passé - Le premier dans son genre — 11) Feras le service de communication — 12) Palmiers à huile - Agglomération soleuroise.

VERTICALEMENT

1) Ne travaille qu'en automne - Son inspiration peut être solennelle ou familière — 2) Douce sensation - De bas en haut : monnales étrangères — 3) Note - Composée de notes — 4) Habitantes d'un pays européen - Conjonction — 5) Partie de microscope - Lac - Suintes — 6) N'exerce malheureusement pas son métier en Suisse — 7) Résistances - Sur une plaque minéralogique suisse — 8) Atteint - Choisit — 9) Plat et uni - Qui a rapport à l'os cubital — 10) Géant mythologique à trois corps - En tramway — 11) Une des Cyclades - Arc d'horizon — 12) Confirmées authentiquement. authentiquement.

J.Cl. M.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 5



Ce problème nous a valu 14 réponses, toutes exactes.

En 12 horizontalement ont aussi été accepté : Dey, Duy, Dry, Dzy, Dly. En réalité la localité de notre question était LE DAY (Vallée de Joux). Dans l'impossibilité de contrôler tous ces villages, dont les noms n'ont pas tou-jours été spécifiés par les cruciverbistes, nous avons accepté toutes les réponses.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 6



Nous avons reçu 12 réponses, toutes cor-

CLASSEMENT

Suite à une erreur, nous avons omis deux réponses exactes dans le classement publié après notre numéro 4 : celle de M. W. Loréthan, Charleroi, pour le numéro 3 et

celle de M. H. Rigini, Courcelles, pour le numéro 4.

Nous prions ces deux concurrents de bien vouloir nous excuser. Après cet avant-dernier problème, le classement s'établit comme suit :

Premiers ex aequo, avec 6 réponses exactes : M. W. LORETAN, Charleroi M. A. RYNER, Bruxelles.

Troisièmes ex aequo, avec 5 réponses

Madame A. GRAF, Bruxelles M. P. PELLET, Luxembourg

M. A. SCHMID-VAN DURME, Angleur M. A. RIGINI, Courcelles.

Septièmes ex aequo, avec 4 réponses

ictes : Madame H. ALTHERR, Hoeilart M. Ch. CHARDONNENS, Bruxelles Madame G. SCHALCH, Bruxelles M. A. THEVENAZ, Zaventem.

Onzièmes ex aequo, avec 3 réponses exactes : Madame C. DUFOUR, Spa M. R. BISCHOFF, Bruxelles M. A. NESA, Bruxelles.

Quatorzième, avec 2 réponses exactes : M. DUPORT, Liège.

Quinzièmes ex aequo, avec 1 réponse exacte : M. D. DARDEL, Romanel (Suisse) M. J. VANHECK, Bruxelles Mademoiselle E. WYLENMANN,

Bois-d'Haine.

Réponses à envoyer à l'Editeur, 256, boulevard Gén. Wahis, 1030 Bruxelles, avant le 15 jan-vier 1973.

Ce mot croisé est le dernier de cette série et notre concours 1971-1972 sera terminé. Tous les cruciverbistes qui auront répondu correc-tement aux 7 ou à 6 problèmes recevront un

Afin de départager nos 2 premiers classés, car nous ne doutons pas qu'ils parviennent à résoudre ce dernier mot-croisé, nous leurs suggérons d'adresser à l'éditeur, avant le 20 janvier 1973 un problème de leur cru. Ces 2 problèmes seront publiés dans notre « Courrier Suisse » Nº 46 de février 1973, et le plus difficile, c'est-à-dire celui qui obtiendra le moins de réponses exactes, permettra à son auteur de se classer le premier.